

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 septembre 2011 de l'Association des Randonneurs Nus de Provence

Siège social: 8, rue du Portaou - 06140 Coursegoules

L'an deux mil onze, le vingt-quatre septembre à vingt et une heure, les membres de l'association se sont réunis à 04500 Les Salles sur Verdon sur convocation du conseil d'administration en date du 31/08/2011.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Paul GUIDO en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Me Pascaline C. (déléguée en l'absence de M. Daniel M.);

Le président constate que 17 des membres sont présents et 19 membres sont représentés, le nombre de voix étant ainsi de 36.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Membres présents:

JP Guido
JP R
Elisabeth et JM
Isabelle
Anabelle
Claude M
Cheter (famille)
Christophe B
Patrick C
Jaqueline et Philippe

TOTAL: 17 membres dont 9 hommes et 8 femmes

Membres excusés:

Eric B
Pierre V
Michel C
Laurent C
Guy P
Olivier D
Maryline et Hervé
Dominique William
Gaby et JL
Nathalie et Stéphan
Jacques L
Frédéric S
Lukas G
Bruno S
François P
Jaquy L

TOTAL: 19 membres dont 15 hommes et 4 femmes.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

- A. Lecture du compte-rendu moral
- B. Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2010/2011
- C. Cotisations 2011/2012
- D. Budget 2011/2012
- E. Agenda 2011/2012
 - Participation Fête de la Randonnée 9 octobre
 - Semaine dans le Queyras
 - Arboretum de Roure
 - Gîte de Chiran - Raquette nue
 - Semaine raquette nue
 - Berthemont-les-Bains
 - Vallée des Merveilles
 - Mont-Lapasset
 - Calanques - 22 octobre 2011
 - Fête de la Nature

A.Lecture du compte-rendu moral:

Lecture du compte-rendu de M. JP Guido par M. Patrick C. des activités de l'année 2010/11, c'est-à-dire 35 randonues ainsi que la participation à deux reportages l'un pour Zone Interdite sur M6 et pour Fr3 en partenariat avec l'Association Naturiste Phocéenne.

Les remerciements sont faits à M. le Président pour l'obtention des brevets de guide de randonnée (SA1 et SA2), ainsi que pour l'organisation et la participation de plusieurs membres aux divers manifestations et reportages (Journée sans Maillot et interview pour le Nice-Matin).

La bienvenue est souhaitée aux nouveaux adhérents et s'en suit la lecture des statistique de participation aux randonues et divers évènements.

--> APPROBATION UNANIME

B.Lecture du compte-rendu financier:

Lecture du compte-rendu par M. JP Guido:

Sont relevées les avances faites par M. JP Guido des Randonneurs Nus de Provence sur les licences (200 euros) ainsi que du don de M. Hervé G., lesquels ne peuvent être déductible des impôts (loi 1901) puisque l'association n'a pas 3 ans d'ancienneté (question d'Elisabeth).

Les comptes pour l'année 2010/11 se décomposent ainsi:

Au crédit :

- 93 € d'avance de JP Guido pour payer la parution au JO et l'achat des autocollants
- 30 € Don d'Hervé G.
- 35 € Vente autocollants
- 976 € chèques + 80 € liquide pour l'achat des licences
- 200 € avance par JP Guido pour éviter de payer des agios
- 440 € de frais de séjour à Soleilhas

Au débit :

- 44 € Création de l'association JO
- 4 € de frais de tenue de compte
- 49.02 € d'achat des Autocollants
- 440 euros Paiement hôtel Soleilhas
- 932.30 Paiement FFRP (licences)
- 93.02 € remboursement d'une partie des sommes engagées par JP Guido
- 16.98 € Apéro JSM

Solde :

- 274,70 euros (-200 euros récupérés par M. JP Guido plus tard pour son avance)

Annabelle aborde ensuite la question d'éventuelles subventions, non éligibles tant que l'association n'a pas 3 ans d'ancienneté sauf sur le matériel (A voir avec la mairie de laquelle dépend le siège social).

Pas de vote de nouveau bureau (JP Guido).

--> APPROBATION UNANIME

C.Cotisations 2011/12

Suite à l'augmentation de 40 centimes par la Fédération de Randonnée, M. JP Guido propose que les cotisations passent à 31 euros par personne et à 51 euros pour les familles.

--> APPROBATION UNANIME

D.Budget 2011/12

Voir avec la FFRP si elle peut intervenir dans le financement des formations de guide de randonnée (SA1 sentiers de grande randonnée ET SA2 hors sentiers balisés).

Est abordée la question de l'obtention du SA1 par Pascaline et du brevet de secourisme (16 euros). Introduire les demandes d'aide de financement auprès du CERFA, du Conseil Général des Alpes Maritimes et auprès des mairies desquelles dépendent les adhérents de l'association.

Achat d'un sécateur électrique valeur 60 euros.

--> APPROBATION UNANIME

E.Agenda 2011/12

Vu que les adhérents résident autant sur le 06 que dans le 83 et le 13, il est admis que les randonnées continueront à être organisées indifféremment sur les 3 départements en fonction des propositions des membres de l'association.

Il est admis également que les personnes souhaitant découvrir les activités de l'association seront autorisées à participer jusqu'à 3 fois avant de régler leur cotisation à la FFRP.

Annabelle propose également d'organiser un repas ouvert à tous afin d'alimenter la caisse de l'association (voir où un local peut-être mis à notre disposition gratuitement?)

- *Fête de la Nature:*

Organisée éventuellement par Anabelle

- *Fête de la Randonnée dimanche 9 octobre:*

Organisation d'un parcours naturiste et participation aux activités communes en tenue minimale.

- *Semaine dans le Queyras:*

290 euros par personne pour 7 nuits en demi-pension.

Dénivelés importants mais possibilité d'adapter le parcours en fonction des participants.

Envisager voiture balai.

- *Arborétum de Roure*

Suite à un accord avec JP Guido, l'arboretum est d'accord de nous accueillir à condition d'être guidés. 5 euros par personne.

- *Gîte de Chéran*

Raquette nue.

- *Semaine de raquette nue*

Soleihas, lac d'Allos, Estaing, Colmars,...?

Si cette semaine se fait en gîte, à noter que tout est à prévoir. Jean-Marie souligne que les gîtes sont très fréquentés à cette période-là.

Autres propositions de lieu de séjour:

Berthemont-les-Bains, Vallées des Merveilles, Mont-Clapier, Mont-Lapasset (proposition de Jean-Paul d'Aix parce-que plus accessible)

Il est convenu que chacun peut prospecter afin de trouver des gîtes accueillant des naturistes!

- *Randonue dans les Calanques avec Bruno Saurez le 22 octobre:*

Recherche d'un gîte pour ceux qui ne peuvent pas faire l'aller-retour sur la journée.

--> APPROBATION UNANIME

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à minuit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire (délégué).

Pascaline Plisson Cheter, Secrétaire déléguée

JP Guido, Président